



# Carte Citoyen · Bibliothèque

## Carte citoyen... (Accès à tous les services)

### OBLIGATOIRE

- Pour s'inscrire aux activités offertes par la Ville de Repentigny;
- Pour profiter du tarif détenteur de la carte Citoyen;
- Pour bénéficier de tarifs avantageux sur certaines activités.

### AVANTAGES

- Tous les avantages de la carte Bibliothèque;
- Priorité lors des périodes d'inscription (les détenteurs de la carte peuvent s'inscrire avant les non-résidents et les non-détenteurs de carte);
- Acceptée comme preuve de résidence ou d'âge lors des inscriptions ou des réinscriptions aux activités de la ville.

### Activités culturelles

- Rabais de 10 % à l'achat de tout billet régulier (adulte) valide pour les activités de l'ARAM.

### Activités de la bibliothèque

- Tarifs privilégiés pour les inscriptions aux activités payantes : animation, séance d'initiation à Internet, etc.;

### Activités aquatiques

- Admission gratuite aux bains libres offerts de 16 h à 17 h à la piscine municipale. Les non-détenteurs paient 1 \$;
- Accès gratuit au sauna (pour les adultes);
- Accès au tarif saisonnier (abonnements aux bains);

- Rabais de 5 \$ sur les cours privés et semi-privés;
- Admission gratuite aux piscines extérieures. Les non-détenteurs paient 1 \$;
- Accès gratuit au service de garde lors des journées d'animation aquatique « Eau jeu ».

### Activités sportives

- Accès gratuit aux périodes de patinage libre aux arénas. Les non-détenteurs paient 2 \$/adulte et 1 \$/enfant;
- Gratuité à l'activité de badminton, pour tous. Les non-détenteurs paient 2 \$/adulte et 1 \$/enfant.

### Accès au dépôt public

- 336, rue Charles-Marchand (secteur Le Gardeur)
- Votre carte Citoyen est acceptée comme preuve de résidence.

### Partenaire – secteur privé

- Rabais sur le prix d'entrée à L'Orange bleue  
460, boulevard Lacombe, 450 657-8484.

## ... Ou carte bibliothèque (Accès limité aux bibliothèques)

### OBLIGATOIRE

- Pour emprunter des livres;
- Pour avoir accès aux collections tarifées;
- Pour participer aux activités organisées.

### AVANTAGES

- Accès gratuit aux collections (certaines sont tarifées : best-sellers, vidéos, disques, cédéroms, etc.);

- Accès aux activités gratuites organisées par les bibliothèques : animation (sauf si elle est tarifée), initiation à la recherche, expositions de livres, etc.;
- Accès gratuit au Labnet.

## Comment se procurer sa carte?

### Formulaire d'adhésion

Compléter un formulaire d'adhésion pour la carte Citoyen/Bibliothèque. Les formulaires d'adhésion sont disponibles à la piscine municipale, à l'une ou l'autre des bibliothèques municipales ou au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de l'hôtel de ville de Repentigny.

### Endroit

Se présenter avec le formulaire d'adhésion complété et toutes les pièces justificatives nécessaires à :

**Secteur Repentigny :** Hôtel de ville, 435, boulevard Iberville

**Secteur Le Gardeur :** Bibliothèque municipale et scolaire  
Edmond-Archambault, 231, boulevard  
J.-A.-Paré

### Par la poste ou dans la boîte à courrier externe

Si vous ne pouvez vous présenter durant les heures d'ouverture, faites-nous parvenir le formulaire d'adhésion, les pièces justificatives, les photos en indiquant le nom à l'arrière et votre paiement, s'il y a lieu, dans une enveloppe avec l'inscription « Carte Citoyen/Bibliothèque », par courrier ou dans la boîte à courrier externe située à gauche de l'entrée principale de l'hôtel de ville au 435, boulevard Iberville, Repentigny (Québec) J6A 2B6 ou à l'une ou l'autre des bibliothèques municipales ou encore, déposez le tout à la piscine municipale au 130, rue Valmont.

### Pièces justificatives à présenter

- Preuve de résidence pour chacun des conjoints : joindre une photocopie de preuve de résidence pour vous et votre conjoint s'il y a lieu (permis de conduire, compte de services publics, chèque personnalisé, etc.); si les deux noms figurent sur votre compte de taxes, vous n'avez pas à nous faire parvenir de preuve de résidence;
- Pour les personnes âgées de 65 ans et plus une preuve d'âge est exigée;
- Preuve d'âge pour les enfants : certificat de naissance, dernier bulletin scolaire, carte d'assurance-maladie;
- Pour les étudiants âgés entre 18 et 25 ans désirant bénéficier du tarif familial, vous devez joindre une photocopie d'un document attestant qu'ils sont étudiants à temps plein (ex.: carte d'étudiant valide, reçu des frais de scolarité);
- Pour les personnes de 18 ans et plus, vous devez joindre une preuve de résidence;
- Sur place, chaque membre de la famille sera photographié (sans frais). Pour éviter le déplacement de certains d'entre eux, vous pouvez apporter vos propres photos, lesquelles vous seront remises tout de suite après leur saisie. Vous recevrez immédiatement votre carte Citoyen/Bibliothèque (chaque membre de la famille reçoit la sienne).

## Coûts

**Carte Bibliothèque gratuite**

### Carte Citoyen

**65 ans et plus gratuite**

**Tarif individuel 5 \$/année**

**Tarif familial 10 \$/année**

(Les taxes sont incluses dans les tarifs)

Pour bénéficier du tarif familial, les enfants âgés de 18 ans et moins devront résider à la même adresse que leurs parents, tout comme les étudiants à temps plein.

**Pour toute information**

**450 470-3400**